

Assises de l'eau

Restitution et perspectives

5 Juin 2015 - CORTE - FACULTE DES SCIENCES -

AMPHITHEATRE NICOLI

Lors de la mise à jour de la politique de l'eau du bassin, à travers la révision tout d'abord de son état des lieux puis du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de la Gestion de l'Eau) qui doit être approuvé par l'Assemblée de Corse avant fin 2015, le Président du Conseil Exécutif de Corse a souhaité organiser « les Assises de l'Eau » afin de rassembler l'ensemble des acteurs insulaires concernés et partager les constats et les perspectives d'actions pour les six années à venir.

Ces Assises se sont déroulées en trois temps forts de rencontres : Elles ont débuté en novembre 2014 par un séminaire de présentation du 10ème programme d'intervention de l'Agence Rhône Méditerranée Corse et de l'accord cadre Département/Agence/CTC correspondant.

Elles se sont poursuivies le 3 juin dernier par une réunion d'information et d'échanges sur le SDAGE dans le cadre de la consultation du public qui s'achève le 19 juin avec pour objectifs de réflexions :

- S'assurer de l'équilibre quantitatif de la ressource en eau en anticipant les conséquences des évolutions climatiques, les besoins de développement et d'équipement
- Poursuivre la lutte contre la pollution, prévenir et maîtriser les risques pour la santé humaine
- Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et littoraux du territoire
- Maintenir, rénover et gérer les zones humides
- Protéger et rétablir les écosystèmes marins et lagunaires
- Conforter la gouvernance pour assurer la cohérence entre l'aménagement du territoire et la gestion concertée de l'eau
- Réduire les risques d'inondation en s'appuyant sur le fonctionnement naturel des milieux aquatiques

La journée de clôture du 5 juin 2015 a été consacrée à la restitution des ateliers techniques confiés à l'O.E.H.C.

Ces ateliers techniques s'inscrivent dans le cadre d'une réflexion sur l'approfondissement des orientations régionales de la politique de l'eau, adoptées par l'assemblée de Corse en 2005, en cohérence avec la récente mise à jour du SDAGE. Ce dernier identifie clairement le changement climatique comme une menace sur les milieux aquatiques et sur la ressource en eau. Comme tout le bassin méditerranéen, l'ensemble de la Corse est vulnérable à ces modifications, mais certaines micro-régions risquent d'en être plus affectées.

L'O.E.H.C avait donc pour mission de faire le point sur les conséquences du changement climatique sur la ressource en eau et de réfléchir aux perspectives d'avenir pour satisfaire les besoins correspondant aux divers usages de l'eau.

Après une présentation des ouvrages de l'O.E.H.C, trois thèmes ont été développés, le premier concernera la ressource et le réchauffement climatique qui a été traité le matin en deux phases. La première concernera la météorologie, les eaux superficielles et souterraines face au changement climatique et la seconde les perspectives d'avenir pour satisfaire les besoins en eau.

L'après-midi a été consacrée à deux thèmes, en premier lieu les usages de l'eau avec l'hydroélectricité, l'agriculture, la qualité de l'eau potable puis les usages récréatifs, puis les modalités de gestion de l'eau avec le type de gestion pour l'alimentation en eau potable et l'assainissement, les services d'assistance technique (SATEP, SATESE et SATAA) et les modalités de tarification de l'eau brute.

L'objectif de cette journée a donc permis de faire le point sur les conséquences actuelles du changement climatique sur la ressource en eau et d'envisager des actions énergiques d'adaptation. Ces mesures devront être adaptées à des conditions climatiques incertaines tant en termes de prévisions qu'en termes de volumes disponibles.

THEME 1– RESSOURCES EN EAU ET RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Outre la présentation des ouvrages de l'O.E.H.C par micro région, le premier thème s'inscrit dans le cadre du SDAGE notamment de son Orientation Fondamentale n°1 qui encadre l'équilibre quantitatif de la ressource en eau et cible des mesures à mettre en œuvre face au changement climatique.

Le bilan du SDAGE 2010-2015 indique notamment que la connaissance, même complétée, est encore insuffisante et qu'il faut se préparer face à de nouvelles menaces engendrées par le changement climatique. L'orientation fondamentale n°1 du SDAGE 2016-2021, prend donc en compte ces menaces et trace des lignes de conduite en termes d'économies d'eau, d'optimisation et de partage mais aussi en termes de création de nouvelles ressources si elles s'avèrent nécessaires.

Ce thème présentera donc l'évolution du climat au travers de la météorologie (températures et précipitations), de l'hydrologie des cours d'eau et des eaux souterraines. Globalement la principale conséquence du changement climatique est la diminution des volumes prélevables mais aussi l'augmentation des risques d'intrusions salines sur les nappes alluviales littorales.

Toutes ces constatations nous amèneront à modifier nos comportements vis-à-vis de la ressource en eau en diminuant nos consommations. Par ailleurs, les réseaux d'eau potable ou d'irrigation devront améliorer leurs rendements, et, plus globalement, leur efficacité, tant en termes de choix d'investissement qu'en termes de gestion.

Pour finir, le changement climatique et les évolutions réglementaires, qui diminuent les volumes prélevables nous conduiront à faire de nouveaux stockages notamment dans les micro-régions où les ressources sont naturellement faibles et ont été amoindries par le réchauffement climatique et à promouvoir les interconnexions.

Les conclusions de ce thème n'engendrent pas, pour l'heure, de modifications des orientations régionales de la politique de l'eau en Corse. Néanmoins, elles mèneront forcément à une adaptation de la politique de l'eau notamment au niveau du volet opérationnel du schéma hydraulique. Cette mise à jour devra être réalisée conformément au SDAGE 2016-2021 et au PADDUC.

Vous pouvez télécharger la Présentation :

[Thème](#)

En parallèle des trois thèmes présentés, étaient accessibles, deux stands voués à la sensibilisation :

- L'un de l'Office de l'Environnement qui montrait une ébauche d'un « mémento réglementaire » visant notamment à informer les élus. A ce sujet, un sondage a été soumis aux participants pour connaître le degré d'intérêt de ce mémento. Les fiches présentées ont été élaborées en coopération avec l'O.E.H.C, le SATEP et le CPIE.
- Le second stand, du CPIE Centre Corse avait d'une part deux bornes d'accès à internet ciblées sur les sites de l'O.E.H.C (www.oehc.fr) et de casa di l'acqua (www.casadilacqua.fr), et d'autre part un lieu d'échange autour de la consultation du SDAGE 2016-2021.

THEME 2 – LES USAGES DE L'EAU

Ce thème regroupe les principaux usages de l'eau, l'alimentation en eau potable, l'irrigation, l'hydroélectricité et les autres usages de l'eau notamment récréatifs. Ce thème s'inscrit lui aussi dans le cadre du SDAGE notamment de l'orientation fondamentale n°2B qui encadre les évaluations, la prévention et la maîtrise des risques pour la santé humaine.

Quatre interventions se sont succédées :

- La première sur l'hydroélectricité, sa part actuelle dans le panel énergétique et son évolution en fonction de l'hydrologie (année sèche ou humide)
- La seconde a concerné l'agriculture, grande consommatrice d'eau notamment en plaine orientale. Elle a fait le point sur les besoins en eau de chaque type de culture et sur les solutions techniques et pratiques économes en eau.
- La troisième intervention a concerné la qualité de l'eau potable en Corse tant en termes de mise en place des protections réglementaires (périmètres de protection) qu'en termes de qualité bactériologique et physico chimique de l'eau potable.
- La dernière intervention a fait le point sur les techniques de traitement possible pour l'alimentation en eau potable et les autres usages de l'eau.

Vous pouvez télécharger la Présentation :

[Thème 2](#)

THEME 3 - L'EAU ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Ce thème est en lien direct avec le SDAGE et notamment la révision de ce dernier (traités lors de la journée du 3 juin 2015 à Corte). Il traite directement de la qualité des milieux aquatiques via l'état écologique et chimique des masses d'eau du bassin mais aussi des changements apportés au SDAGE lors de sa révision.

Par ailleurs, ce thème comporte aussi les récentes évolutions réglementaires qui ont modifié l'évaluation des incidences des projets notamment au niveau de la continuité écologique, ainsi que le relèvement des débits réservés (au 1^{er} janvier 2014) pour les barrages et autres prises en rivière. Ces points impactent fortement les volumes prélevables.

Ce thème regroupe ainsi l'état écologique et chimique actuel du bassin de Corse qui est excellent et le cadre réglementaire très évolutif des impacts des aménagements.

THEME 4 – LES MODES DE GESTION DE L'EAU

Ce thème traite des modalités de gestion de l'eau de l'alimentation en eau potable mais aussi de l'assainissement.

Ce thème, tout comme les deux précédents, est en lien avec le SDAGE notamment l'orientation fondamentale n°2A (lutte contre la pollution) mais aussi la disposition 1-05 qui traite de l'adéquation entre les investissements et la juste tarification.

Ce thème a été traité en trois phases :

- La première avec les types de gestion possible pour l'alimentation en eau potable ou l'assainissement
- La seconde avec un point sur les services d'assistance technique existants en Corse qui aident les communes qui le désirent, pour la gestion technique de leurs ressources en eau (SATEP – service d'assistance technique à l'eau

potable), le fonctionnement des stations d'épuration, autosurveillance... (SATESE – service d'assistance technique à l'exploitation des stations d'épuration) mais aussi les systèmes d'assainissement autonome (SATAA - service d'assistance technique à l'assainissement autonome)

- La troisième phase traite de la tarification de l'eau brute.

Vous pouvez télécharger la Présentation :

[Thème 4](#)

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Si les ateliers sur les usages de l'eau et les modalités de gestion n'engendrent pas de modifications des orientations régionales de la politique de l'eau en Corse, le changement climatique ainsi que les évolutions réglementaires ont déjà une incidence notable sur les volumes prélevables.

Ce constat mènera forcément à une adaptation de la politique de l'eau notamment au niveau du volet opérationnel du schéma hydraulique. Cette mise à jour sera réalisée conformément au SDAGE 2016-2021 et au PADDUC.

Par ailleurs, il reste encore des micro-régions où la connaissance est faible voire inexistante, la mise en place d'un service hydro-climatologique au sein de la CTC semble maintenant indispensable pour acquérir les connaissances manquantes et pouvoir les exploiter concrètement. Ces connaissances sont indispensables pour mener à bien les adaptations nécessaires face au changement climatique et permettre de satisfaire les besoins.

Vous pouvez télécharger la Présentation:

[Conclusion](#)

RESTITUTIONS DES ATELIERS TECHNIQUES DES ASSISES DE L'EAU

Les ateliers techniques des « Assises de l'eau » initié par la C.T.C en novembre 2014, font l'objet d'un document synthétique, rassemblant les quatre thèmes traités (voir ci-dessus) ainsi que les questions et réponses posées lors de la journée de présentation publique du 5 juin 2015.

Vous pouvez télécharger la présentation :

[Restitutions](#)

Leurs conclusions, quant aux perspectives d'avenir de la Corse en matière de satisfaction des besoins montrent la nécessité d'une mise à jour du schéma hydraulique, ce qui constituera donc la prochaine étape. Elle sera opérée en conformité avec les orientations du SDAGE et du PADDUC.